

Rémunération des dirigeants : "ultimatum" de Guaino au patronat au 31 mars

PARIS (AFP) - Le conseiller spécial de l'Elysée Henri Guaino a rappelé mercredi que le patronat devait faire des propositions sur la rémunération des dirigeants d'entreprise avant le 31 mars, précisant que ce n'était "pas une invitation" du gouvernement mais "un ultimatum".



© AtlasVista

Henri Guaino sortant du palais de l'Elysée le 26 mars 2008 (© AFP/Archives - Bertrand Guay)

"Le gouvernement a dit aux patrons +vous avez jusqu'au 31 mars pour faire des propositions+", a rappelé M. Guaino sur France Inter. "Ce n'est pas une invitation, c'est un ultimatum: soit d'ici le 31 mars nous aurons des résultats, soit le gouvernement prendra ses responsabilités", a-t-il ajouté.

"Si personne ne veut être raisonnable, on aura toutes les solutions possibles sur la table", a-t-il prévenu.

"Il n'y a pas forcément besoin d'une loi", "s'il en faut une il y en aura une mais ce n'est pas forcément le meilleur instrument", a-t-il toutefois indiqué.

Selon le conseiller spécial de Nicolas Sarkozy, on peut par exemple "très bien revoir toutes les conventions qui lient l'Etat aux entreprises qui reçoivent des aides (...) sans forcément faire une grande loi sur ce sujet".

"Chacun doit prendre conscience de ses responsabilités morales, on ne peut pas tout traiter que par des lois, les lois elles viendront, les sanctions elles viendront si c'est nécessaire, mais s'il n'y pas de civisme, s'il n'y a pas de morale, alors nous courons tous collectivement à la catastrophe", a-t-il dit.

Il s'est prononcé contre "des mesures ponctuelles, des lois ponctuelles au jour le jour en fonction des émotions de la crise".

Publié le: 25/03/2009 à 09:12:56 GMT

Source : AFP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/remuneration-a164025.html>